

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4277

Prix international 2018 « CGLU-Ville de Mexico- Culture 21 », Autorisation de perception du Premier Prix d'un montant de 25 000 euros attribué à la Ville de Lyon dans la catégorie « Ville »

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4277 - PRIX INTERNATIONAL 2018 « CGLU-VILLE DE MEXICO-CULTURE 21 », AUTORISATION DE PERCEPTION DU PREMIER PRIX D'UN MONTANT DE 25 000 EUROS ATTRIBUE A LA VILLE DE LYON DANS LA CATEGORIE « VILLE » (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'objectif du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » est de récompenser les villes et les personnalités qui se sont distinguées par leur apport à la culture comme pilier du développement durable. La troisième édition de ce Prix a reçu 99 candidatures de villes et gouvernements locaux provenant de différentes régions du monde. Cela démontre un très solide intérêt pour les enjeux qui relient les notions de ville, d'identité, de culture et de durabilité.

Le Jury, composé de Mme Farida Shaheed (Présidente), Madame Catherine Cullen, Mme Lucina Jiménez, M Eduardo Nivon Bolan et M Eduardo Vasquez Martin a décidé en mai 2018 d'octroyer le Prix aux candidatures de « Lyon Ville Durable : La Charte de Coopération Culturelle » présentée par la Ville de Lyon, ex æquo avec le projet « Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes » présentée par Seongbuk (Séoul, République de Corée). Le Prix de 50 000 € est ainsi partagé entre notre Ville et la Ville de Seongbuk, soit 25 000 € pour la Ville de Lyon.

Cette somme, conformément aux engagements pris par les candidats à ce prix, doit être affectée à des actions permettant une meilleure mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Ainsi la Ville de Lyon a proposé la « réalisation d'un court-métrage d'animation (5 mn) évoquant la Ville, les Objectifs du Développement Durable, et la manière dont la culture, la création et les patrimoines peuvent contribuer à fabriquer la Ville Durable.

Ce court-métrage sera simple et ludique, il aura pour vocation de toucher le plus grand nombre de personnes et pourra être diffusé via les réseaux sociaux ou dans tout regroupement (réunion, colloque à l'échelle internationale...) Il existera en trois langues au moins : Anglais, Espagnol et Français et sera libre de droit ».

La Ville de Lyon valorisera ainsi à l'international et dans de multiples cadres son expérience de coopération culturelle au bénéfice de la ville durable.

L'écriture du contenu se fera en coopération avec une grande diversité d'acteurs et notamment les villes volontaires des réseaux de la commission culture de CGLU, Villes Pilotes et Villes Leader.

Les contenus devront atteindre une valeur universelle et interculturelle.

Le calendrier prévisionnel, discuté avec CGLU, prévoit une finalisation du film dans l'idéal en juin 2019, au plus tard avant la fin de l'année 2019.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce film d'animation de cinq minutes sur le rôle de la culture dans la fabrication de la Ville Durable est le suivant :

- Traductions / Création / Production / Post Production: 15 000 €;
- Production de contenus (chef de projet interne Ville de Lyon) : 10 000 €(valorisation).

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La Ville de Lyon est autorisée à accepter le « Prix international 2018 CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » et à percevoir de CGLU Cités et Gouvernements Locaux Unis la somme de 25 000 €
- 2- La recette correspondante, soit 25 000 €, sera imputée sur l'exercice 2018, programme SUPPORTAC, opération CULTVILL, LC 96729, nature comptable 74718, fonction 30, chapitre 74.
- 3- La dépense correspondante sera imputée sur l'exercice 2019, programme SUPPORTAC, opération CULTVILL, LC 99514, nature comptable 611, fonction 30, chapitre 011.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER